

**Le Conseil Municipal de PONT du CHÂTEAU 63430
10 800 HABITANTS**

Contribution prise en Conseil Municipal du 16 Décembre 2011

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré et à l'unanimité (M. BUISSON, tenu par son obligation de réserve a quitté la salle et ne participe pas au vote) :

→ SE PRONONCE FAVORABLEMENT pour la réalisation de la ligne à grande vitesse Paris - Orléans - Clermont - Lyon

→ SOUTIEN le scénario le plus à l'ouest et le plus au sud possible, le plus équitable et équilibré pour l'Auvergne, et qui garantit :

- la création d'une gare nouvelle « TGV Auvergne » entre Moulins et Vichy, qui assurera une desserte directe vers de nombreuses destinations nationales et européennes et vers les grands aéroports internationaux,
- un tracé au plus proche de Clermont-Ferrand, permettant un parcours final sur ligne classique de 70 km seulement contre 140 km pour les trois autres scénarios,
- les meilleures retombées économiques pour l'Auvergne grâce à une meilleure irrigation du territoire et la création d'une gare nouvelle,
- une diminution de 50 % du temps de parcours entre Clermont-Ferrand et Lyon, ce qui permettra de renforcer les liens économiques avec Rhône-Alpes,
- la création, entre Lyon et Montluçon, d'un premier tronçon de plus de 200 km correspondant au barreau ferroviaire est-ouest à grande vitesse et qui servira à terme à relier Nantes et Bordeaux à Lyon via le Massif Central, en évitant la Région Parisienne.

Monsieur le Maire espère que le tracé ouest-sud n'est pas un faux semblant.

Le Dr. Daniel FERRAGU souhaite pour sa part faire entendre son point de vue personnel sur cette question des tracés proposés à la lumière des informations disponibles aujourd'hui et des options différentes proposées.

En effet, après les débats publiés il n'est peut-être pas si évident que le tracé ouest-sud soit prioritaire et le meilleur pour l'agglomération clermontoise, et que le tracé dit médian offre probablement des conditions plus favorables à l'aménagement du territoire, notamment pour les dessertes de Moulins et surtout vers Lyon par Roanne.

Il souligne que le temps idéal de trajet pour Paris reste aux alentours de 1 h 50 et c'est la seule question qui vaille aujourd'hui à débattre, et qu'en plus le coût du trajet ouest-sud est prohibitif. Par ailleurs le Dr. FERRAGU souligne le problème des gares en pleine campagne avec le trajet ouest-sud et le surcoût induit.

Monsieur Jean-Marie VALLEE précise qu'il ne faut pas oublier la ligne existante et les lignes secondaires. Aujourd'hui, la priorité doit se faire sur ces lignes car ce sont les usagers de tous les jours qui utilisent le train pour aller notamment au travail. La priorité de l'État via la SNCF de privilégier les TGV s'est faite au détriment des lignes secondaires. Ces dernières sont en mauvais état et demandent des investissements importants. De plus les tarifs TGV sont chers et peu accessibles aux gens modestes. En conclusion, oui au ferroviaire plutôt à la route et à l'avion car c'est un transport moins émetteur de carbone mais attention de ne pas se lancer dans des projets coûteux difficilement finançable par les collectivités. Pour moi la priorité c'est les de mieux gérer les déplacements de tous les jours au plus près des habitants

Nous pensons que, compte-tenu des ordres de grandeur en coût et en délai, ce projet doit être considéré comme un projet d'aménagement du territoire et de désenclavement de l'Auvergne et du Massif Central, qui viendrait enfin compléter pour le rail ce qui a été réalisé avec succès pour le réseau autoroutier.

Notre préférence va donc au tracé Ouest Sud qui se rapproche le plus des villes d'Orléans et de Clermont Ferrand et rejoint Lyon en passant par Roanne. Ce tracé répond au Cahier des Charges fixé par l'Etat et constitue pour l'Auvergne et le Massif Central une chance historique d'améliorer leurs relations ferroviaires avec Paris et Lyon, et ensuite de bénéficier des relations des réseaux TGV existants dans le cadre de l'Europe.

Il s'agit là d'un levier déterminant de développement d'activités industrielles et économiques pour nos régions, dont la compétitivité est aujourd'hui lourdement handicapée.

De plus, il offre à plus long terme la possibilité d'améliorer les liaisons grande vitesse Lyon-Nantes, Lyon- Bordeaux, Paris- Toulouse.

René Vinzio

Maire de Pont du Château